



Paris, le 4 novembre 2015

Madame la Présidente,

Lors de votre prise de fonction au sein du CHSCT-M du 17 mars 2015, les organisations représentatives dans cette instance vous avaient dressé un bilan de la politique ministérielle en matière de sécurité et de santé au travail.

Elles avaient dénoncé l'absence de réelle volonté politique sur ce dossier en dépit de discours teintés d'ambition des Ministres successifs ainsi qu'un dialogue social en panne, celui-ci semblant être de plus en plus considéré comme une contrainte.

Les Fédérations s'étaient par ailleurs adressées aux Ministres par lettre ouverte datée du 10 mars, en précisant qu'il y avait « *urgence à passer de la parole aux actes* » et qu'il leur appartenait de prendre toutes leurs responsabilités en prenant en compte la réalité très dégradée des conditions de travail des agents dans les services.

Aucune réponse n'a été apportée aux CTM des 26 mai et 3 juillet derniers, bien au contraire, les Ministres, faisant preuve de double langage, ont démontré leur mépris du « dialogue social » et, par là même des agents que les organisations syndicales représentent.

Dans ce contexte de déni, les Fédérations avaient décidé de ne plus siéger à aucune instance ministérielle d'ici le CTM budgétaire, en attendant des actes forts de la part des décideurs des Ministères Economiques et Financiers.

Las, force est de constater qu'ils sont restés sourds aux légitimes attentes des agents, alors même que les rapports des acteurs préventeurs ainsi que la dernière vague de l'observatoire interne démontrent, s'il en était besoin, l'augmentation constante des situations de souffrance au travail.

Pire, le projet de loi de finances 2016 consacre une fois de plus le caractère non prioritaire de Bercy, le budget poursuit inexorablement sa baisse, les services vont subir de plein fouet une nouvelle vague de suppressions d'emplois, l'action sociale est littéralement amputée et la médecine de prévention voit ses crédits largement diminués.

Ces politiques systématiques de régression et d'insécurité sociales constituent de véritables atteintes à la dignité des agents.

Parallèlement, à l'instar de l'attitude inacceptable du Premier Ministre mettant en œuvre un accord minoritaire concernant les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, les Fédérations des Finances font aujourd'hui le constat d'une rupture totale du dialogue social du fait de la seule responsabilité de l'Administration, celle-ci passant le plus souvent outre les avis émis et précipite des décisions sans qu'aucune discussion n'ait eu lieu. Il s'agit là, à notre sens, d'un déni de démocratie sociale.

L'ensemble de ces éléments nous conduit à vous informer que les Fédérations Solidaires Finances, CGT Finances, FO Finances et CFDT Finances ne participeront pas au groupe de travail prévu le 5 novembre 2015, les conditions de reprise d'un dialogue social réel et constructif n'étant pas réunies.